



LIMOGES

ARTS DU FEU
ET INNOVATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 6 mai 2025

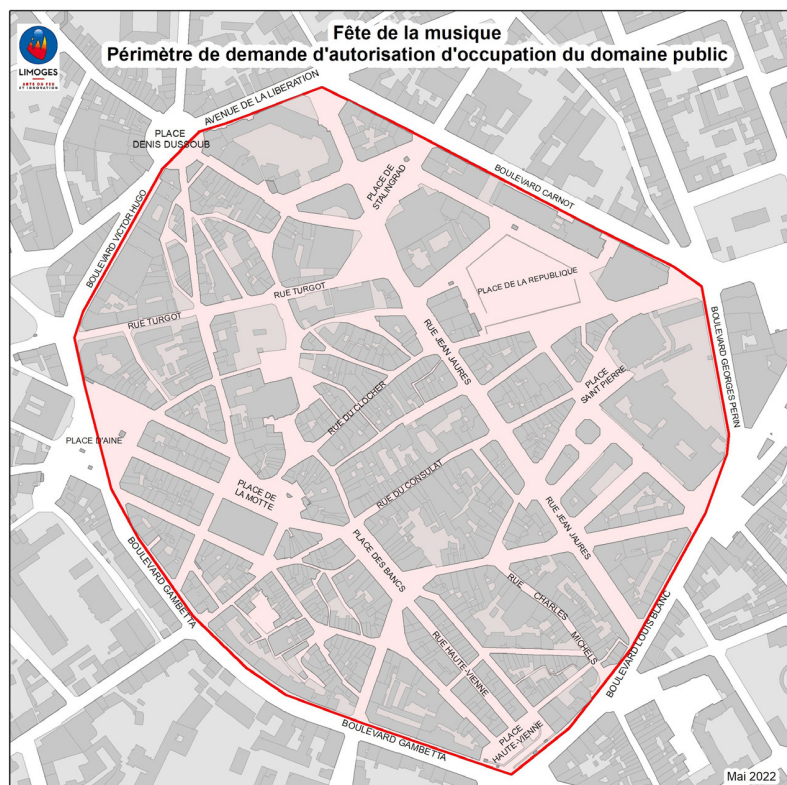
Fête de la musique Demandes d'autorisation d'occupation du domaine public

À l'occasion de la fête de la musique qui aura lieu le samedi 21 juin 2025, la Ville de Limoges coordonne et délivre les autorisations d'occupation du domaine public. Les groupes musicaux qui souhaiteraient s'installer en centre-ville de Limoges doivent dès à présent faire **une demande de participation**. Les demandes peuvent être faites jusqu'au vendredi 30 mai.

Pour des raisons de sécurité, l'installation des participants est à privilégier à l'intérieur du **périmètre mis en place en centre-ville** et défini par les voies suivantes :

- boulevard Gambetta,
- boulevard Louis-Blanc,
- boulevard Georges-Périn,
- boulevard Carnot,
- place de la Préfecture,
- avenue de la Libération,
- boulevard Victor-Hugo,
- place d'Aine.

Les demandes de participation devront être adressées par courriel à fetedelamusique@limoges.fr



Renseignements :

Direction de la Culture et des arts

05 55 45 61 60 / 05 55 45 96 88



Contact presse Ville de Limoges :

Emilie BETOUL

Attachée de presse

05 55 45 63 02 / emilie.betoul@limoges.fr

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : limoges.fr

/villedelimoges

@VilleLimoges87

7ALimoges

villedelimoges

/ville_de_limoges

Ville de Limoges